

VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE EN 2050

Plan Climat, tous concernés !

L'ÉTAT DES LIEUX

Les émissions de gaz à effet de serre

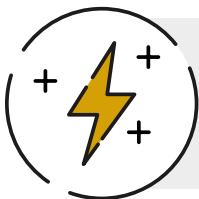


10 Tonnes de CO₂/an*
par habitant

Dont **59%** sont émis par l'agriculture
Et **16%** pour le transport routier

Le bilan carbone du territoire s'élève à 1200 kiloTonnes équivalent CO₂ par an.

La consommation d'énergie



21 MWh/an* par habitant

Dont **34%** par le résidentiel
Et **28%** pour le transport routier

Le bilan énergétique met en avant une forte dépendance aux énergies non renouvelables, mais également une balance énergétique négative puisque le territoire produit 346 GWh/an, soit 13% de ses besoins.

La facture énergétique



2000 €/an* par habitant

Soit **241M€** dépensés par le territoire
pour la consommation d'énergie

LA STRATÉGIE

Vers un territoire à énergie positive

La volonté commune des élus de Mauges Communauté est d'engager une dynamique très forte en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Pour parvenir à l'autonomie du territoire en 2050, les acteurs locaux s'engagent sur une baisse des consommations couplée à l'augmentation de la production en énergies renouvelables.

Une première étape est attendue pour 2030 avec :

-20%

de baisse des consommations
d'énergie par rapport à 2012

40%

des énergies consommées en 2030
seront produites par des énergies
renouvelables

* 1 Tonne de CO₂ correspond à 6 000 km en voiture.

* MWh/an : 1 000 kWh par an. Par exemple, la consommation électrique moyenne d'un foyer est de 5 MWh/an.

LE PLAN D' ACTIONS

Le Plan Climat Air Énergie du Territoire (PCAET) constitue la feuille de route pour s'adapter et lutter contre le changement climatique, et pour réduire la vulnérabilité énergétique du territoire. Il s'inscrit de manière cohérente avec les autres politiques territoriales telles que le développement économique, le traitement des déchets, l'aménagement du territoire ou encore la cohésion sociale.

Les études menées ainsi que la concertation qui s'est tenue en 2019 ont permis d'identifier les sujets majeurs sur lesquels agir. Le PCAET s'est construit autour de **7 axes et de 38 actions, représentant un coût total estimé à 7,7 millions d'euros de fonctionnement sur les 6 années de mise en œuvre** du plan d'action, et près de **75 millions d'euros en investissement**. Ces coûts, portés en partie par les collectivités, seront également portés par l'ensemble des acteurs du territoire.

Chacune des 38 actions est construite autour d'une fiche. On y retrouve notamment les porteurs et partenaires de l'action, les impacts sur la qualité de l'air, les gaz à effet de serre, l'énergie, ou encore ses étapes de mise en oeuvre.

Des indicateurs de suivi ont également été identifiés afin de permettre un suivi régulier des actions et porter une évaluation sur l'avancement et l'efficacité de celles-ci au regard des objectifs identifiés.

L'ensemble du plan d'action est à retrouver sur le site internet www.maugescommunaute.fr.



1

Adapter le territoire aux changements climatiques

2

Promouvoir un urbanisme et des logements de qualité répondant aux enjeux de la transition énergétique

3

Agir en faveur d'une mobilité bas carbone et limiter les besoins de déplacement

4

Faire de la transition énergétique un moteur du développement économique

5

Promouvoir une agriculture bas carbone et une alimentation locale et de qualité

6

Accompagner la montée en puissance des énergies renouvelables et développer le mix énergétique

7

Mobiliser les ressources pour communiquer et financer la transition énergétique

4

ACTIONS

6

ACTIONS

6

ACTIONS

7

ACTIONS

3

ACTIONS

8

ACTIONS

4

ACTIONS

Zoom sur :

Une gestion durable de la ressource en eau

Le territoire est soumis à une pression sur la ressource en eau qui va s'intensifier avec le changement climatique. Il s'agit donc d'avoir une meilleure connaissance de la ressource en eau et des usages pour mieux planifier les besoins et développer en parallèle les pratiques d'économies d'eau auprès des collectivités, des entreprises et dans le secteur de l'agriculture.



Zoom sur :

La création d'une maison de l'habitat

La maison de l'habitat sera un lieu accessible à tous, propriétaires occupants, bailleurs ou encore entreprise. Elle accompagnera les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique (information, conseils, financement, etc.), et mobilisera les artisans pour atteindre l'objectif de 14 000 logements rénovés en 10 ans.



Zoom sur :

La limitation des déplacements motorisés par le développement des modes doux

Sur la base d'un diagnostic de l'existant, un schéma directeur des modes doux (vélo, marche à pied, etc.) sera élaboré afin d'identifier le réseau à sécuriser, les cheminements à créer, à modifier ou à aménager. Il s'agira également d'animer en parallèle, une politique de développement du vélo et de la marche.



Zoom sur :

L'émergence de filières économiques sur les matériaux biosourcés

Tout en s'appuyant sur le tissu économique et les acteurs du bâtiment, il s'agira de valoriser les ressources locales, durables et de récupération dans la construction des bâtiments publics et privés, et ainsi poursuivre le développement de l'économie circulaire.



Zoom sur :

La stratégie agricole et alimentaire

Pour répondre aux besoins des consommateurs et soutenir les producteurs locaux, le territoire favorisera la promotion des circuits de proximité au travers d'une alimentation locale, tracée et de qualité. Elle profitera aux habitants, mais également à la restauration collective.



Zoom sur :

La diffusion d'un cadastre solaire pour le territoire

À l'aide d'un outil de cartographie du potentiel solaire, particuliers, entreprises ou collectivités seront en mesure de déployer des panneaux solaires sur leur toit. En parallèle, le développement d'ombrières de parking et de parc au sol devra permettre d'atteindre comme objectif en 2030 la production de 175GWh.



Zoom sur :

La création d'un réseau de partenaires et une gouvernance locale

La formalisation de réseau d'acteurs intéressés aux enjeux de la transition énergétique permettra de mobiliser l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire autour des objectifs du PCAET, et de favoriser la mise en commun des pratiques.



QUEL IMPACT SUR MON QUOTIDIEN ?

Le plan d'action du PCAET de Mauges Communauté a été réfléchi pour atteindre les objectifs fixés par les élus pour 2050, à savoir l'autonomie énergétique. Des points d'étapes permettront d'adapter la stratégie élaborée en 2020, et d'asseoir les actions sur les nouveaux moyens à disposition, aussi bien technologique qu'humain.

Voici à quoi pourrait ressembler demain la journée ordinaire d'Emma, mère de famille de 35 ans ...



...7H

Le réveil d'Emma sonne. Il fonctionne grâce à son abonnement à un fournisseur d'énergies 100% renouvelables qui alimentent sa maison. Sous sa douche d'eau chauffée grâce à son chauffe-eau solaire et minutée pour limiter sa consommation d'eau, elle rêve de pouvoir voler, et s' imagine apercevant au loin le parc éolien dont elle et ses amis sont actionnaires.



...7H30

Aujourd'hui son mari est en télétravail et ses enfants se préparent pour prendre le pédibus dans 10 minutes. En partant, elle rentre sa poubelle qu'elle sort 2 fois moins souvent depuis qu'elle participe au défi famille zéro déchet.



...12H30

Elle retrouve ses collègues dans le restaurant collectif qui se fournit auprès d'Emilie et son mari, maraîchers et éleveurs de bovins en circuits courts où elle-même va chercher son panier alimentaire.



...9H

En poste dans une grande entreprise du territoire, elle a une réunion importante pour acheter 2 nouveaux camions qui roulent au biogaz. Ça tombe bien, les fermes voisines en produisent grâce à leurs effluents d'élevage.



...8H

Avec son nouveau vélo électrique Mooj, qu'elle loue à Mauges Communauté, elle parcourt régulièrement les 10km qui la séparent de son travail. Les pistes sont agréables et sécurisées.



...17H30

Avant de rentrer chez elle, elle participe à une réunion concernant un projet d'habitat partagé avec des amis. Construction en matériaux locaux, buanderie mutualisée, salle commune, jardin collectif, ... Un conseiller de la Maison de l'habitat les accompagne et leur propose d'installer un chauffage au bois et de l'isolant naturel. Il leur présente aussi des aides financières.



...20H30

Son portable vient de bipper, elle a 2 covoitureurs pour l'accompagner au concert organisé par Scène de Pays, le trajet sera plus convivial. Elle utilisera le véhicule électrique en autopartage stationné sur le parking de la mairie.

